

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10507 Société : 142635

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EL BARUCHAoui jihel

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661807384 Total des frais engagés : 1153,55 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. Small MALKI
Médecin généraliste
Lot Chabab 1, N°102 - Berou
Fix : 05 22 03 43 28 / Tél : 07 08 22 06

Date de consultation : 15/02/2012

Nom et prénom du malade : EL BARUCHAoui jihel Age : 10

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : BPCO

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/07 2020	Consultation		120 DH	DR. SMAIL MALKI Médecin généraliste Lot. Chabab 1 N°102 - Deroua Fix : 05 22 03 43 28 / Tél : 07 08 22 06

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BEN M'SIK MAROUANE MSIK Docteur En Pharmacie Lot. Khadija Bd. Oum Rabiaa - Déroura Gsm : 05 22 53 20 58	15/07/20	1033175

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

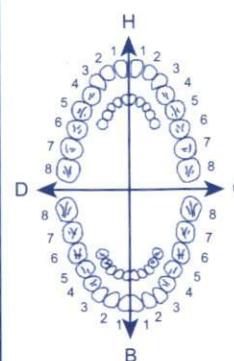
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES



DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr.Smail MALKI
Médecin général

Lauréat de la faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca.
Ancien Médecin interne à l'hôpital
Péphérique de Berrchid.



الدكتور إسماعيل المالكي
طبيب عام

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
طبيب داخلي سابق بالمستشفى الإقليمي
ببرشيد

ORDONNANCE

DEROUA, le : 15/08/2020

DR. Smail MALKI'
Medecin Généraliste
N°102 - Deroua
Lot Chabab 1, N°102 - Deroua
Fix: 0522.03.43.28 / 0522.07.08.22

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain sebâ Casablanca
Oroken 200 mg. cp. pel b 8
P.P.V : 143,60 DH
6 118000 061069

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain sebâ Casablanca
Oroken 200 mg. cp. pel b 8
P.P.V : 143,60 DH
6 118000 061069

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain sebâ Casablanca
Oroken 200 mg. cp. pel b 8
P.P.V : 143,60 DH
6 118000 061069

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 338,00 DH
ID : 634037
Barcode: 6 118000 141111

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1.
Ain sebâ Casablanca
Oroken 200 mg. cp. pel b 8
P.P.V : 143,60 DH
6 118000 061069

44,00
PPV 140 DH
PER 04/23
LOT J1063

PPV (DH) :

LOT N° :

LOT 191735
EXP 08/2021

DH

PPV 82,10

DR. S
Lot Chabab 1, N°102 - Deroua
Fix: 0522.03.43.28